

**SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DU NORD DE LA FRANCE**  
*Bulletin d'inscription ou de renouvellement d'adhésion pour l'année 2025*

À retourner au trésorier adjoint en charge des cotisations:

**José CAMBIER, 9 rue de la libération – 62410 MEURCHIN**

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (et/ou portable) : .....

E-mail : .....

Date de naissance : .....

Profession : .....

Cotisation 2022 (du 01/01/2022 au 31/12/2022):

Renouvellement : 25,00 €

Nouveaux membres : 35,00 € (25,00 € + 10,00 € de droit d'entrée + fascicule «À la découverte des champignons» offert).

Etudiants : 15,00 € (sans droit d'entrée).

Associations : 32,00 €

Anciens bulletins [8 € l'unité/ 16 € le numéro double, port compris et pour les numéros suivants uniquement : 35, 36, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 48, 49-50, 51 à 56, et 58 à 66 et suivant selon le stock disponible].

Bulletins récents [10 € l'unité/ 20 € le numéro double, port compris et à partir du fascicule 87.

Don à la SMNF (déductible des impôts) : .....

(Joindre SVP une enveloppe timbrée avec votre adresse pour les reçus sollicités)

Le règlement peut se faire par chèque libellé au nom de la Société Mycologique du Nord de la France.

Ci-joint chèque d'un montant de : .....

N° ..... Banque .....

Ou virement bancaire d'un montant de : .....

J'ordonne ce jour un virement du montant ci-dessus au bénéfice du compte

SMNF : Code IBAN : FR76 1670 6050 1150 4415 2301 729

Code BIC : AGRIFRPP867

Date et signature :